

Une stratégie de production de bois axée sur la création de richesse

Thomas Moore, ing.f., M. Sc.

Service des orientations d'aménagement

Direction de l'aménagement et de l'environnement forestiers

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

Le 26 mai 2016

*Forêts, Faune
et Parcs*

Québec 



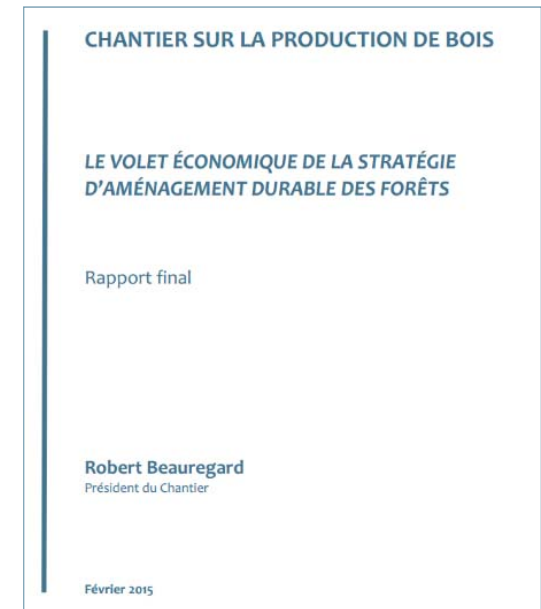
Plan

1. Origine
2. Contexte
3. Les trois phases du projet
4. Conclusion

1. Origine

Origine

- Stratégie de production de bois au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
 - Discussion au niveau des autorités du Ministère dès 2012
 - Rendez-vous national de la forêt québécoise (novembre 2013)
 - Chantier sur la production de bois (Robert Beauregard)




Origine

- Ces éléments se sont traduits par un engagement du Ministère dans la Stratégie d'aménagement durable des forêts à élaborer une stratégie de production de bois.



2. Contexte



Contexte - constats

- On produit déjà du bois au Québec.
- *Il semble y avoir un consensus sur le fait que :*
 - la valeur des peuplements forestiers s'est dépréciée;
 - l'on peut produire plus de valeur et de richesse avec le bois.
- Pourquoi s'est-elle dépréciée?
 - Forêts naturelles intéressantes disponibles en grande quantité;
 - On ne s'est peut-être pas soucié suffisamment de la valeur à long terme de cette forêt, ou de sa durabilité économique.

Contexte - constats (suite)

- On a maintenant des outils disponibles pour réaliser des analyses économiques et pour influencer nos décisions d'aménagement sur la base de la rentabilité économique.



Contexte - constat du forestier en chef

Parmi les 10 messages clés du forestier en chef (Bilan 2008-2013), le numéro 5 :

« ...l'analyse économique a été peu utilisée »;

« ...les objectifs de production de bois clairs et précis font généralement défaut ».

Les 10 messages clés du Forestier en chef

1. D'un point de vue global, je constate que la forêt publique est en bon état* et que le Québec a progressé sur la voie de son aménagement durable durant la période 2008-2013*. Des défis importants demeurent cependant à surmonter dans certains territoires et selon des enjeux particuliers* ainsi que pour maintenir le cap sur les objectifs du régime forestier en cette phase de mise en œuvre*.
2. Toujours d'une perspective générale, je suis optimiste quant à la conservation de la biodiversité et au maintien des fonctions écosystémiques au milieu forestier. En effet, la vocation du territoire est maintenue*, la pression humaine est relativement faible*, les perturbations naturelles et humaines ont été moindres que dans les périodes précédentes* et des mesures de protection ont été mises en place* pour diminuer les écarts qui subsistent.
3. Je constate que, selon les stratégies d'aménagement en vigueur, le capital forestier se maintient en quantité. Cependant, je suis préoccupé par la tendance à récolter en priorité les bois et les peuplements qualifiés de plus intéressants. Ceci conduit à un appauvrissement qualitatif du stock ligneux et à une diminution du volume économiquement disponible à la récolte pour le futur*. Ceci explique en partie le fait que le niveau de récolte soit inférieur aux possibilités forestières, accentué en période de faiblesse des marchés**.
4. Je note que le secteur forestier a été très affecté par la crise des dernières années. Cette situation n'a pas facilité la création de débouchés pour les essences et pour les qualités de bois moins connues**. Il en a été de même pour la valeur ajoutée dans les produits. De meilleures conditions auraient favorisé l'approvisionnement en bois, découlant de l'équilibre entre l'offre de la forêt et les besoins des usines de transformation.
5. Je remarque également que la culture plus intensive de la forêt demeure marginale et l'analyse économique peu utilisée. Ceci limite la capacité à créer de la valeur en forêt tout en reconstruisant les objectifs d'aménagement durables autres que la production de bois**.
6. Je suis préoccupé par le fait que les suivis après intervention et la mesure des effets réels des traitements sylvicoles n'ont été réalisés que partiellement, limitant la validation des hypothèses pour un calcul des possibilités forestières de qualité et l'amélioration continue d'un cycle de planification à l'autre.
7. Malgré les mesures de soutien au secteur forestier durant la période, je réalise que la faiblesse des marchés a provoqué, de manière significative, la fermeture de nombreuses usines, la perte d'emplois, la dévitalisation de communautés dépendantes de la forêt et la baisse d'inspiration aux formations professionnelles, collégiales et universitaires. La relève de la main-d'œuvre et l'attrait pour les emplois forestiers représentent un défi de premier ordre pour le secteur forestier.
8. Je constate que, durant les dernières années, plusieurs actions ont vu le jour pour accroître la participation de la population et des Premières Nations à l'aménagement durable de la forêt**. Entre l'information-sensibilisation et la délégation de gestion, les défis de mise en œuvre sont à relever et des capacités sont à développer autant pour les promoteurs que pour les participants**.
9. La forêt est un système adaptatif complexe qui doit être aménagé sur cette base pour assurer sa durabilité dans un contexte d'incertitudes et de rapidité des changements climatiques, sociaux, économiques et environnementaux. La recherche, le développement des connaissances et leur application sont des éléments clés à cet égard**.
10. L'aménagement durable est plus un cheminement qu'une destination. Pour évaluer et le progrès accompli à répondre aux attentes, il aurait fallu disposer d'un outil cohérent et comparatif comprenant : cadre de gestion, critères, indicateurs, cibles, suivis, évaluation de résultats et rétroaction d'amélioration continue**, ce qui fait toujours défaut.

* État de la forêt publique du Québec et de son aménagement durable - Bilan 2008-2013

Contexte - constat du forestier en chef

... le numéro 3 :

« *Cependant, je suis préoccupé par la tendance à récolter en priorité les bois et les peuplements qualifiés de plus intéressants. Ceci conduit à un appauvrissement qualitatif du stock ligneux et à une diminution du volume économiquement disponible à la récolte pour le futur.* »

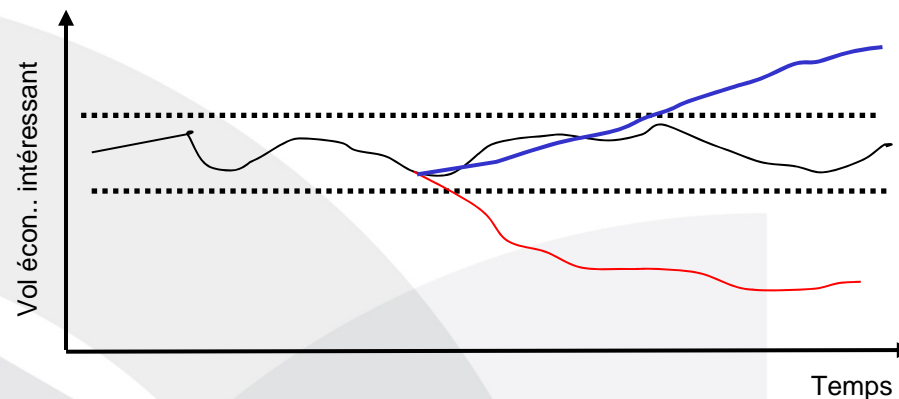
Les 10 messages clés du Forestier en chef

1. D'un point de vue global, je constate que la forêt publique est en bon état¹ et que le Québec a progressé sur la voie de son aménagement durable durant la période 2008-2013². Des défis importants demeurent cependant à surmonter dans certains territoires et selon des enjeux particuliers³ ainsi que pour maintenir le cap sur les objectifs du régime forestier en cette phase de mise en œuvre⁴.
2. Toujours d'une perspective générale, je suis optimiste quant à la conservation de la biodiversité et au maintien des fonctions écosystémiques du milieu forestier. En effet, la vocation du territoire est maintenue⁵, la pression humaine est relativement faible⁶, les perturbations naturelles et humaines ont été réduites que dans les périodes précédentes⁷ et des mesures de protection ont été mises en place⁸ pour diminuer les écarts qui subsistent.
3. Je constate que, selon les stratégies d'aménagement en vigueur, le capital forestier se maintient en quantité. Cependant, je suis préoccupé par la tendance à récolter les bois et les peuplements qualifiés de plus intéressants. Ceci conduit à un appauvrissement qualitatif du stock ligneux et à une diminution du volume économiquement disponible à la récolte pour le futur⁹. Ceci explique en partie le fait que le niveau de récolte soit inférieur aux possibilités forestières, accentué en période de faible demande des marchés¹⁰.
4. Je note que le secteur forestier a été très affecté par la crise des dernières années. Cette situation n'a pas facilité la création de débouchés pour les essences et pour les qualités de bois moins convoitées¹¹. Il en a été de même pour la valeur ajoutée dans les produits. De meilleures conditions auraient favorisé l'approvisionnement en bois, decoulant de l'adéquation entre l'offre de la forêt et les besoins des usines de transformation.
5. Je remarque également que la culture plus intensive de la forêt demeure marginale et l'analyse économique peu utilisée. Ceci limite la capacité à créer de la valeur en forêt tout en répondant les aspects d'aménagement durable autres que la production de bois¹².
6. Je suis préoccupé par le fait que les audits après intervention et la mesure des effets réels des traitements sylvicoles n'ont été réalisés que partiellement, limitant la validation des hypothèses pour un capital des possibilités forestières de qualité et l'actualisation continue d'un cycle de planification à l'avenir.
7. Malgré les mesures de soutien au secteur forestier durant la période, je réalise que la faiblesse des marchés a provoqué, de manière significative, la fermeture de nombreuses usines, la perte d'emplois, la désaffiliation de communautés dépendantes de la forêt et la baisse d'adhésion aux formations professionnelles, collégiales et universitaires. La relève de la main-d'œuvre et l'attrait pour les emplois forestiers représentent un défi de premier ordre pour le secteur forestier.
8. Je constate que, durant les dernières années, plusieurs actions ont vu le jour pour accroître la participation de la population et des Premières Nations à l'aménagement durable de la forêt¹³. Entre l'information-sensibilisation et la délégation de gestion, les défis de mise en œuvre sont à relever et des capacités sont à développer autant pour les promoteurs que pour les participants¹⁴.
9. La forêt est un système adaptatif complexe qui doit être aménagée sur cette base pour assurer sa durabilité dans un contexte d'incertitudes et de rapidité des changements climatiques, sociaux, économiques et environnementaux. La recherche, le développement des connaissances et leur application sont des éléments clés à cet égard¹⁵.
10. L'aménagement durable est plus un cheminement qu'une destination. Pour assurer si le progrès accompli a répondu aux attentes, il faut être capable d'un tout cohérent et équilibré comprenant : l'état de gestion, les indicateurs, les rôles, l'évaluation de résultats et la réévaluation d'amélioration continue¹⁶, ce qui fait toujours défaut.

État de la forêt publique du Québec et de son aménagement durable - Août 2008-2013

Volume total ou volume qui crée de la richesse?

- 🔄 Le volume de bois disponible est un élément essentiel de la création de richesse (pas de volume = pas de richesse!)
- 🔄 Dans le cadre de la stratégie → le principe général qui doit guider la réflexion, c'est de maintenir, voire augmenter le volume de bois économiquement intéressant dans le temps.



Volume ou volume qui crée de la richesse?

Exemples :

- Est-ce qu'on préfère 100 mètres cubes (m³) de sapin ou 99 m³ d'épinette?



ou



- Est-ce qu'on préfère 100 m³ d'épinette de 12 centimètres (cm) ou 99 m³ d'épinette de 20 cm de diamètre?



ou



- Donc la nature de ce volume est importante!

Contexte - but du projet



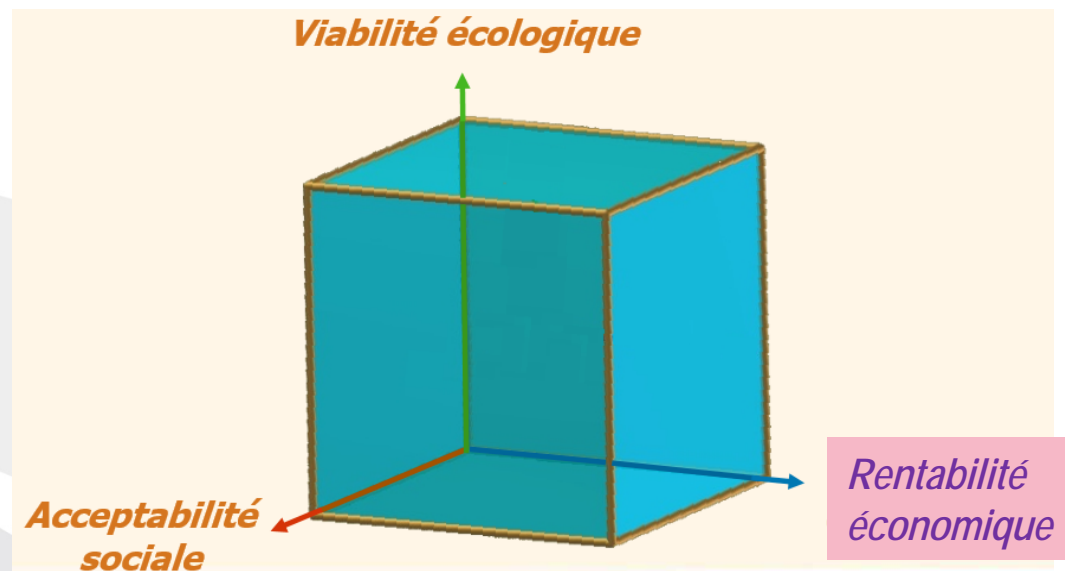
🔄 But du projet = créer davantage de richesse à partir de la ressource bois!

🔄 Comment?

- En fixant des objectifs de production de bois et des cibles économiques clairs.
 - Quoi ? Où ? Combien ? Comment ? Quand ?
- En optimisant la rentabilité des investissements sylvicoles.

Contexte – aménagement durable des forêts (ADF)

- Le projet s'établit dans un contexte d'ADF
 - C'est notre environnement d'affaires!
 - La stratégie de production de bois se développe à l'intérieur de cet « espace solutions ».



3. Les trois phases du projet

Les trois phases du projet



Phase 1 : orientations ministérielles

- Diffusées aux équipes ministérielles en septembre 2015.
- Trois orientations :
 - 1) viser la rentabilité économique des investissements sylvicoles;
 - 2) assurer une diversité des choix d'aménagement pour augmenter la robustesse de la stratégie à long terme;
 - 3) miser sur des valeurs sûres.

Orientations ministérielles de la stratégie nationale
de production de bois
Une stratégie axée vers la création de richesse
pour la société

Service des orientations d'aménagement
Direction de l'aménagement et de l'environnement forestiers
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
Juillet 2015

Forêts, Faune
et Parcs
Québec



Forêts, Faune
et Parcs

Québec

Orientation #1

Viser la rentabilité économique des investissements sylvicoles

Objectif :

🔄 Rentabiliser les investissements sylvicoles (revenus – coûts > 0 \$).

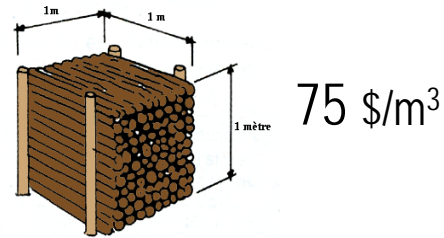
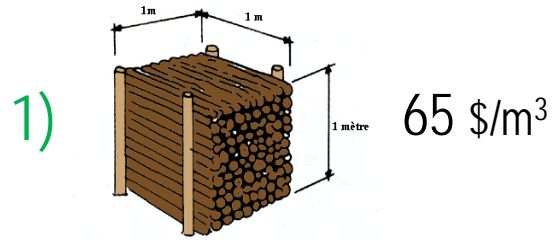
- La forêt génère naturellement une valeur... elle pousse tout seule!
- Si on investit dans la forêt, c'est pour augmenter cette valeur!
 - Budget en sylviculture > 1 milliard \$ par période de 5 ans.
- Alors il faut maximiser le retour sur cet investissement.

Comment créer plus de revenus?



Comment la forêt peut-elle produire un plus grand revenu?

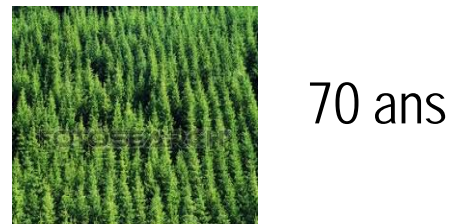
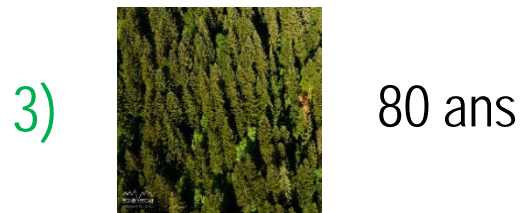
Unité de mesure



+ de \$/m³
(essence, qualité, dimension)



+ de \$/ha
(volume/ha)



+ de \$/an
(m³/an)

Orientation #2

Assurer une diversité des choix d'aménagement pour augmenter la robustesse de la stratégie à long terme

Objectif :

- Compte tenu d'incertitudes face au futur, ...il faut gérer le risque pour offrir une forêt dont on pourra tirer le maximum de bénéfices.



Orientation #3

Miser sur des valeurs sûres

Objectif :

- Les identifier pour augmenter nos occasions d'affaires et nos chances de succès.
 - Exemples : essences « vedettes », certains produits, qualité, diamètre optimal par essence/produit visé.



Phase 2 : Stratégie régionale


Comment élaborer une stratégie régionale de production de bois?

- 1) Qu'est-ce que je veux produire (objectifs)?
- 2) Comment vais-je le produire (analyses)?
- 3) Quelles cibles est-ce que je me donne?



Démarche - Stratégie régionale

Étapes de la démarche proposée :

- 
- 1) Analyse de la situation régionale actuelle
 - 2) Analyse des risques
 - 3) Objectifs préliminaires de production de bois
 - 4) Contexte social et environnemental

I) Objectifs (Quoi?)

- 5) Analyse des options de production de bois

II) Analyses (Comment?)

- 6) Objectifs de production révisés et cibles
- 7) Particularités associées à la forêt privée
- 8) Ventilation dans les plans d'aménagement forestier intégré tactiques
- 9) Suivi

III) Cibles

Démarche - Stratégie régionale

I) Objectifs (Quoi?)

- Établir les objectifs de production de bois, en considérant :
 - la demande des marchés actuelle et future;
 - les essences, produits, caractéristiques, qualité et diamètre qui ont les plus fortes probabilités d'avoir les plus grandes valeurs sur les marchés;
 - le potentiel biologique régional.
- Exemple...

Objectif (Quoi?) : exemple de la Gaspésie

- Étude pour déterminer les essences « vedettes » :
 - Plusieurs critères utilisés :
 - productivité;
 - consommation industrielle;
 - diversité et valeur marchande des produits;
 - rentabilité économique des scénarios sylvicoles;
 - risques (changements climatiques, insectes, broutage).
 - Classification avantages/inconvénients des essences
- Choix en Gaspésie = épinette blanche, érable à sucre et bouleau jaune

Objectif (Quoi?) : exemple (suite)

- En fonction de ces choix = réallocation du budget sylvicole vers les essences à prioriser...
 - Exemples pour les résineux (Gaspésie) :
 - moins de travaux d'éducation dans le sapin baumier;
 - plus d'investissements dans les plantations et éducation d'EPB.

Démarche - Stratégie régionale

II) Analyses (Comment?)

○ Exemples d'options de production de bois :

- sylviculture intensive de plantations;
- restauration des forêts appauvries;
- utilisation des coupes partielles.

○ Déterminer le dosage optimal de ces options :

- en fonction de la rentabilité économique, du risque et des potentiels/contraintes.

Analyse (Comment?) : exemple du Bas St-Laurent

Gestion des plantations actuelles

À la suite d'analyses économiques → la région a établi une stratégie :

- enjeux : économique, gestion du flux de bois, écosystémique.

Choix d'aménagement :

A) Strates en scénarios intensifs de plantations résineuses

B) Strates en coupes progressives irrégulières

- Bouleau jaune et érable à sucre;
- Essences résineuses.

Démarche - Stratégie régionale

III) Cibles économiques et de production de bois

🔄 Déterminer et quantifier des cibles

- Exemples, augmenter de x % dans le temps :
 - la valeur des peuplements (\$/ha, \$/m³);
 - la valeur actualisée nette de la stratégie d'aménagement;
 - la proportion des essences vedettes;
 - la dimension des tiges des essences vedettes (m³/tige).

Phase 3 : stratégie nationale

- Sera produite pour 2018.
- Va présenter la vision et contenir des objectifs et des cibles nationales.
- S'appuiera sur les stratégies régionales.
- Elle assurera une cohésion entre les stratégies régionales.

4. Conclusion

Conclusion

- L'objectif est d'utiliser les investissements sylvicoles pour créer plus de richesse en donnant **plus de valeur au volume**.
- Les attentes sont élevées...
 - mais si tous les acteurs collaborent → on pourra faire des pas significatifs dans la création de richesse à partir du bois au Québec!

